

## **COMITE SYNDICAL**

**Syndicat Mixte  
pour le Schéma Directeur  
de la Région de Strasbourg**

## **COMPTE-RENDU**

**Séance du 10 novembre 2000  
à  
SCHARRACHBERGHEIM**

## **Etaient présents lors du Comité Syndical**

---

- Monsieur **Roland RIES**, Président
- Monsieur **Daniel HOEFFEL**, Vice-Président
- Monsieur **Jacques BIGOT**, Vice-Président
- Monsieur **Bernard SCHREINER**, Vice-Président
- Madame **Danièle MEYER**
- Madame **Yveline MOEGLEN**
- Monsieur **René ARLEN**
- Monsieur **Bernard EGLES**, suppléant de Monsieur Paul SCHMITT
- Monsieur **Erwin FESSMANN**
- Monsieur **Jean-Pierre FREANI**, suppléant de Monsieur Michel SCHMITT
- Monsieur **Jean-Michel GALEA**, suppléant de Monsieur Théo SCHNEE
- Monsieur **Jacques HELFTER**
- Monsieur **Robert HERRMANN**
- Monsieur **Hubert HOFFMANN**
- Monsieur **Bernard INGWILLER**
- Monsieur **Claude JOCKERS**, suppléant de Monsieur Yves BUR
- Monsieur **Gérard KAMMERER**
- Monsieur **André KLEIN**, suppléant de Monsieur Jean-Pierre MEHN
- Monsieur **Constant KLEIN**
- Monsieur **Jean-Paul MULLER**, suppléant de Monsieur Roland SCHAAL
- Monsieur **Xavier MULLER**
- Monsieur **Jean-Charles QUINTILIANI**
- Monsieur **Constant REIBEL**
- Monsieur **Antoine SCHALL**
- Monsieur **Gaston SCHMITT**
- Monsieur **Jean-Claude SCHMITT**
- Monsieur **Georges SCHULTZ**
- Monsieur **Justin VOGEL**

- Monsieur **Gérard WENDLING**, suppléant de Monsieur Hubert STEINMETZ
- Monsieur **Marcel WOLFF**, suppléant de Monsieur Alain KAUFF
- Monsieur **Jean-Daniel ZETER**
- Monsieur **Roland BUCHLER**, Directeur Général de l'Administration Communautaire
- Madame **Dominique VENTURE**, Trésorerie
- Madame **Michèle WEBER**, Trésorerie
- Monsieur **Joël FABERT**, Directeur de l'A.D.E.U.S.
- Monsieur **Michel REVERDY**, Directeur du Syndicat Mixte
- Madame **Nathalie LOEFFLER**, Assistante

### **Etaient présents lors du Comité Syndical élargi**

---

Tous les membres ayant participé au Comité Syndical ainsi que :

- Monsieur **Jean-Marie BEUTEL**
- Monsieur **Jean-Claude DARTEVELLE**, suppléant de Monsieur Daniel HOEFFEL
- Monsieur **François ENNESSER**, suppléant de M. Hubert HOFFMANN
- Monsieur **Roland GOETZ**
- Monsieur **Charles GROSSKOST**, suppléant de M. Antoine SCHALL
- Monsieur **Claude MARTY**
- Madame **Barbara CALLIGARO**, Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin
- Madame **Bernadette DEBROSSES**, Direction des Etudes et de la Prospective, C.U.S.
- Madame **Laurence DEBACQ**, A.D.E.U.S.
- Monsieur **Philippe RALUY**, Chef du Service de l'Urbanisme, D.D.E. du Bas-Rhin
- Monsieur **Christian MARION**, Chef du Service de l'Urbanisme, C.U.S.
- Monsieur **Pierre ZETER**, Service de l'Urbanisme, C.U.S.
- Monsieur **Christian MEYER**, A.D.E.U.S.
- Monsieur **François FUCHSBAUER**, Chambre des Métiers d'Alsace
- Monsieur **Sébastien LIBBRECHT**, Chambre d'Agriculture
- Monsieur **Samuel SORIANO**, Région Alsace
- Monsieur **Rafaël BAKAUS**, Landratsamt Ortenaukreis

- Monsieur **Arno HAISS**, Ville de Achern
- Monsieur **Henri BAVA**, Professeur à l'Université de Karlsruhe
- Monsieur **Marc WIEL**, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Brest
- Monsieur **Jacques BERTHO**, Journal l'Alsace
- Monsieur **Christian RUPPERT**, Agence GRAFFITI
- Monsieur **Christian DEVOT**, Agence Vent d'Est

### **Etaient excusés**

---

- Madame **Nicole DREYER**, suppléante de Madame Marie-Hélène GILLIG
- Madame **Marie-Hélène GILLIG**
- Madame **Martine JUNG**, suppléante de Monsieur Jean-Charles QUINTILIANI
- Madame **Anne SCHUMANN**, suppléante de Monsieur Robert GROSSMANN
- Monsieur **Roger BAUMERT**
- Monsieur **Constant BLUM**, suppléant de Monsieur Jean-Claude PETITDEMANGE
- Monsieur **Vincent BRAUN**, suppléant de Monsieur Jacques HELFTER
- Monsieur **Roland BRENDLE**, suppléant de Monsieur Marc WILHELM
- Monsieur **Yves BUR**
- Monsieur **Bernard DOSSMANN**, suppléant de Monsieur Alfred MULLER
- Monsieur **Norbert ENGEL**
- Monsieur **Raymond FENDER**, suppléant de Monsieur Constant KLEIN
- Monsieur **Claude FROEHLY**, suppléant de Monsieur Jacques BIGOT
- Monsieur **Gérard FUCHS**, suppléant de Monsieur René ARLEN
- Monsieur **Alain GARCIA**
- Monsieur **Aloyse GRASS**, suppléant de Monsieur Georges SCHULTZ
- Monsieur **Jacques GRATECOS**, suppléant de Monsieur André KLEIN-MOSSER
- Monsieur **Francis GRIGNON**
- Monsieur **Robert GROSSMANN**
- Monsieur **Jean-Jacques GSELL**, suppléant de Madame Yveline MOEGLEN

- Monsieur **François GUICHARD**
- Monsieur **Paul GUILLOON**, suppléant de Monsieur Erwin FESSMANN
- Monsieur **Daniel JEAN**, suppléant de Monsieur Jean-Marie BEUTEL
- Monsieur **Laurent KAPPLER**, suppléant de Madame Danièle MEYER
- Monsieur **Alain KAUFF**
- Monsieur **Jean KLOTZ**
- Monsieur **Michel KRIEGER**, suppléant de Monsieur Claude KUNZ
- Monsieur **Claude KUNZ**
- Monsieur **Jean-Claude LASTHAUS**, suppléant de Monsieur Justin VOGEL
- Monsieur **Jean-Pierre MEHN**
- Monsieur **Aziz MELIANI**, suppléant de Monsieur François GUICHARD
- Monsieur **Alfred MULLER**
- Monsieur **Gérard OBER**, suppléant de Monsieur Bernard INGWILLER
- Monsieur **Serge OEHLER**, suppléant de Monsieur Robert HERRMANN
- Monsieur **Hubert OSTERMANN**
- Monsieur **Jean-Claude PETITDEMANGE**
- Monsieur **Robert PFRIMMER**, suppléant de Monsieur Claude MARTY
- Monsieur **Jean-Claude RICHEZ**, suppléant de Monsieur Norbert ENGEL
- Monsieur **Maurice RUSCHER**, suppléant de Monsieur Roger BAUMERT
- Monsieur **Martin SCHAAL**, suppléant de Monsieur Francis GRIGNON
- Monsieur **Roland SCHAAL**
- Monsieur **Michel SCHMITT**
- Monsieur **Paul SCHMITT**
- Monsieur **Théo SCHNEE**
- Monsieur **André SCHNEIDER**, suppléant de Monsieur André KLEIN-MOSSER
- Monsieur **Marc WILHELM**
- Monsieur **Philippe WOLFF**, suppléant de Monsieur Contant REIBEL
- Monsieur **Sébastien ZAEGEL**, suppléant de Monsieur Gérard KAMMERER

- Monsieur **Jean WALINE**, Conseiller Général
- Madame **Fabienne KELLER**, Vice-Présidente de la Région Alsace
- Monsieur **Günther PETRY**, Oberbürgermeister de la Ville de Kehl
- Monsieur **Jörg ARMBRUSTER**, Ville de Kehl

M. le Président accueille les participants de cette 6ème réunion du Comité Syndical. Après Strasbourg, Dossenheim-Kochersberg, Illkirch, Hipsheim et Brumath, celui-ci est réuni à Scharrachbergheim-Irmstett.

M. Roland RIES présente cette rencontre qui se déroule en deux phases :

**1<sup>ère</sup> phase : Comité Syndical**

- examen d'une décision modificative budgétaire pour l'année 2000
- débat d'orientation budgétaire pour l'année 2001
- adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

**2<sup>ème</sup> phase : Comité Syndical élargi aux personnes publiques associées à nos travaux**

Le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Syndical a été adressé à ses membres le 6 juillet 2000. Il ne suscite pas de remarques particulières. Il est approuvé.

M. Roland RIES propose de passer au 1<sup>er</sup> projet de délibération, consacrée à l'examen d'une décision modificative budgétaire, demandée par les services de la Préfecture.

**1) Décision modificative budgétaire**

M. le Président présente la demande des services de la Préfecture, en signalant que la délibération prise lors du vote du budget supplémentaire n'appelle pas de remarque particulière, mais la manière de présenter les écritures comptables est perfectible ! Il s'agit notamment de couvrir en priorité le besoin de financement en investissement.

Il propose également quelques modifications mineures qui ne remettent aucunement en cause notre budget.

M. Michel REVERDY explique, sur la base d'un document de synthèse budgétaire (en couleur) qui a été distribué en séance, les quelques modifications à apporter au budget 2000.

L'ensemble des propositions est rapporté dans le rapport au Comité Syndical.

M. le Président soumet la délibération au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Décision modificative budgétaire pour l'exercice 2000**

**Rapport au Comité Syndical**

- Dans le cadre du contrôle de légalité du budget supplémentaire 2000, Monsieur le Préfet a fait observer au Syndicat Mixte, par lettre en date du 3 août dernier, qu'un certain nombre d'écritures comptables devaient faire l'objet de modifications dans le cadre d'une décision modificative budgétaire.

Bien que la délibération du Comité Syndical votée le 16 juin 2000 adoptant le budget supplémentaire 2000 porte décision d'affecter 8 103 Frs en investissement et 1 031 116,21 Frs en fonctionnement, elle ne retrace pas ces inscriptions budgétaires dans le document budgétaire M14. Il s'agit donc de couvrir en priorité le besoin de financement en investissement (8 103 Frs).

Cette régularisation consiste à affecter le besoin de financement de la section d'investissement (8 103 Frs) au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et à diminuer le crédit (8 103 Frs) inscrit au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté ». Afin de respecter l'équilibre budgétaire, les crédits inscrits au compte d'ordre 023 et 021 sont diminués chacun de 8 103 Frs.

- Une deuxième modification vise à enlever, aussi bien en dépenses qu'en recettes, une somme de 70 000 Frs provenant de l'Etat et devant financer une partie de l'étude sur la planification des territoires autour de l'aéroport. L'ensemble de l'étude se fera bel et bien (elle est d'ailleurs engagée), mais une partie de celle-ci sera financée directement entre l'Etat et l'ADEUS, sans transiter par le budget du Syndicat Mixte.
- Il est également proposé de créer les lignes budgétaires correspondant à des dépenses non prévues, à savoir :

**01 – 1068 – SM00A** : Excédents de fonctionnement capitalisés

**020 – 6336 – SM00A** : Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale

**020 – 6247 – SM00A** : Transports collectifs

Les dépenses correspondantes seront couvertes par des virements de crédits, à l'intérieur de chapitres identiques.

Par ailleurs, il a été procédé à une compensation de 50 000 Frs du compte **020–6532–SM00A** « Frais de missions » vers le compte **020–6185–SM00A** « Frais de colloque ».

*Le Comité Syndical*

*sur proposition du Président*

*vu la lettre du Préfet du 3 août 2000*

*après en avoir délibéré,*

*décide de modifier le budget 2000 du Syndicat Mixte selon les dispositions suivantes :*

## ***EN SECTION DE FONCTIONNEMENT***

### **Dépenses**

#### **011 Charges à caractère général**

6185 Frais de colloque	50 000 Frs (compensation)
6247 Transports collectifs	
617 Etudes et recherches	- 70 000 Frs

#### **012 Charges de personnel et frais assimilés**

6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	10 000 Frs
--	------------

#### **022 Dépenses imprévues**

- 10 000 Frs
--------------

#### **65 Autres charges de gestion courante**

6532 Frais de mission	- 50 000 Frs (compensation)
-----------------------	-----------------------------

#### **023 Virement à la section d'investissement**

- 8103 Frs
------------

### **Recettes**

#### **74 Dotations, subventions et participations**

- 70 000 Frs
--------------

#### **002 Résultat reporté**

- 8 103 Frs
-------------

## ***EN SECTION D'INVESTISSEMENT***

### **Recettes**

#### **10 Dotations, fonds divers et réserves**

8 103 Frs
-----------

#### **021 Virement de la section de fonctionnement**

- 8103 Frs
------------

*Adopté par le Comité Syndical  
en date du 10 novembre 2000*

## 2) Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2001

Les orientations que M. le Président Roland RIES propose de débattre dans le rapport qui a été transmis aux membres du Comité Syndical ne diffèrent guère de celles qui ont été débattues en décembre dernier à Illkirch, lors du précédent débat d'orientation budgétaire.

En matière de recettes, il est proposé de stabiliser la participation des membres du Comité Syndical au niveau de l'année 2000, et d'augmenter les recettes en provenance des partenaires extérieurs. Des négociations récentes permettent de l'envisager.

En dépenses, le Syndicat Mixte peut maintenir pour l'année 2001 l'équivalent de ses dépenses 2000, et augmenter un peu celles liées à la communication.

M. Daniel HOEFFEL demande des précisions sur ces négociations en cours qui permettent d'envisager des rentrées supplémentaires. M. Michel REVERDY précise que les recettes attendues, en-dehors de celles des membres, sont les suivantes :

### Etat :

- D.G.D.

La même somme que celle accordée pour l'année 2000 est demandée (500 KF). Vu l'intérêt fort que l'Etat porte à nos travaux, il n'y a pas de raisons pour que cette somme soit en baisse pour l'année 2001. L'Etat a d'ailleurs toujours donné plus que nos demandes !

- Subvention/Etude « risques naturels »

Celle-ci n'a pas été accordée pour l'année 2000, le dossier n'étant pas prêt (et l'étude n'étant pas faite). En revanche, la recette (250 KF) est attendue pour l'année 2001.

### Région :

- Des négociations entre le Syndicat Mixte et le Conseil Régional, suivies de courriers entre leurs Présidents, ont abouties à une participation pluriannuelle de la Région Alsace au financement des études du Syndicat Mixte à hauteur de 2,9 MF pour 5 ans1/2. Cela devrait se traduire par une rentrée de 650 KF pour le Syndicat Mixte pour l'année 2001. Les projets de délibération sont en cours à la Région.

### Europe :

Les participations sont encadrées par une convention financière signée par 15 institutions. Le projet INTERREG II doit être réalisé pour le mois de septembre 2001 ; et l'ensemble des financements doit être encaissé et dépensé d'ici la fin de l'année.

### Département du Bas-Rhin :

A l'inverse de la Région, le Département finance le Syndicat Mixte sans qu'une délibération en fixe les modalités précises. La négociation est donc à revoir chaque année. Pour cette année, le Syndicat Mixte demandera une participation de 450 KF (+100KF par rapport à l'année 2000). Comme pour la Région Alsace, ces chiffres ne devraient plus augmenter pour les années à venir, jusqu'en 2004.

M. Daniel HOEFFEL attire l'attention des Conseillers Généraux présents pour qu'ils appuient cette demande de financement.

M. le Président Roland RIES enverra un courrier à M. le Président du Conseil Général Philippe RICHERT en ce sens.

M. Michel REVERDY donne quelques précisions, à la demande de M. Roland RIES, sur les questions générales et notamment de trésorerie. Le problème de trésorerie du Syndicat se reporte sur celle de l'ADEUS, plusieurs collectivités ne pouvant octroyer leur participation qu'en décembre.

M. Gaston SCHMITT s'interroge sur la nécessité d'une délibération pour le remboursement des frais des élus.

M. Michel REVERDY se renseignera auprès de juristes compétents, sachant que les représentants de la Trésorerie du Syndicat Mixte, présents, n'en voient pas la nécessité pour ce qui les concerne. Il vérifiera notamment –en cas de besoin- s'il faut des délibérations nominatives pour chaque élu concerné, ou si une délibération générale suffit.

En conclusion, M. le Président constate un accord général pour établir le budget primitif sur ces bases.

### 3) Adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

Le Président précise que le personnel du Syndicat Mixte (2 personnes) n'est actuellement pas « géré », au sens administratif du terme (cela concerne essentiellement le déroulement de carrière, et non la paie).

Le Centre de Gestion, que beaucoup d'élus connaissent, a justement été créé pour gérer le personnel de petites structures comme le Syndicat Mixte.

*Pour information, les Syndicats Mixtes pour le mémorial à Schirmeck et pour le bioscope y adhèrent, comme beaucoup de communes et communautés de communes.*

M. Roland RIES propose l'adhésion volontaire du Syndicat Mixte pour le Schéma Directeur de la Région de Strasbourg au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, que préside M. Xavier MULLER, membre du Syndicat Mixte.

M. WOLF fait le rapprochement entre le coût d'adhésion à cette structure (1,2% de la masse salariale environ), et la somme de 5000 Frs citée en rapport avec la prévision budgétaire du personnel (750 000 Frs).

M. Michel REVERDY précise que cette participation est calculée sur la base du traitement indiciaire, sans les cotisations et primes. Pour l'année 2000, cela représente environ 400 000 Frs. La prévision budgétaire intègre également les indemnités pour les stagiaires du Syndicat Mixte.

M. le Président soumet la délibération au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.



**Objet : Adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin**

**Rapport au Comité Syndical**

Les syndicats mixtes ne figurent pas au nombre des établissements publics susceptibles d'être affiliés, à titre obligatoire, au Centre de Gestion de leur département.

Cependant, la gestion des personnels du Syndicat n'est actuellement assurée par aucun organisme.

Il est ainsi proposé de demander l'affiliation du Syndicat Mixte à titre volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, le coût étant estimé annuellement à 1,2% de la masse salariale, soit environ 5 000 Frs.

*Le Comité Syndical*

*sur proposition du Président du Syndicat Mixte*

*vu la lettre du 22 mars 2000 de M. Xavier MULLER, Président du Centre de Gestion*

*sollécite l'affiliation du Syndicat Mixte au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.*

*Adopté par le Comité Syndical  
en date du 10 novembre 2000*

## **2<sup>ème</sup> phase : Comité Syndical élargi aux personnes publiques associées à nos travaux**

M. le Président accueille les participants qui ont rejoint les membres du Comité Syndical. Il accueille notamment • les représentants de l'Etat (D.D.E.)

de la Région Alsace (Mme KELLER est excusée)  
du Département (M. WALINE est excusé)  
de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin  
de la Chambre d'Agriculture  
de la Chambre des Métiers

- nos partenaires allemands
- des représentants de l'ADEUS, des agences de communication avec lesquelles le Syndicat Mixte travaille, et les deux experts, M. Henri BAVA, professeur à l'université de KARLSRUHE et M. Marc WIEL, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Brest

Avant de laisser la parole à MM. BAVA et WIEL, il signale pourquoi il a souhaité que le Comité Syndical accueille en son sein les diverses personnes qui nous ont rejoindes.

- ↳ Nous travaillons ensemble depuis un an dans les commissions thématiques
- ↳ Il nous faut maintenant commencer à aborder les questions de fond et les problèmes transversaux
- ↳ Nous avons tous des préoccupations communes, qu'il nous faut échanger et partager

Voilà pourquoi M. Roland RIES propose le principe d'un débat sur l'avenir de notre Région à partir de deux exposés introductifs.

M. Henri BAVA expose ce qu'il entend par « la valorisation des atouts du territoire », à travers son expérience de praticien dans l'aménagement du territoire (il est paysagiste de formation et il enseigne également à l'Institut d'urbanisme de la faculté de Karlsruhe).

M. Marc WIEL, lui, nous parle des enjeux de la péri-urbanisation.

Il est le Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Brest, et est un des grands spécialistes de la péri-urbanisation et des incidences de la mobilité sur l'urbanisation, thèmes sur lesquels il a écrit divers livres.

Un débat intéressant et fructueux s'installe. La plupart des élus prennent la parole. Plutôt que de rapporter ici la teneur des débats, il est proposé que la lettre d'information n°2 du Syndicat en fasse état.

A la fin du débat, M. le Président signale encore que la lettre d'information n°1 est disponible dans sa version française (la version allemande est en cours de traduction).

Il signale également que le Bureau du Syndicat Mixte s'est réuni dernièrement, et qu'il a acté le principe de tenir des réunions d'information dans les différentes amicales cantonales des Maires.

M. REVERDY est chargé de l'organisation de ces réunions.

Plus personne ne demandant la parole, M. le Président clôt la réunion du Comité Syndical élargi en remerciant l'ensemble des participants de leur présence, de leur participation et de leur intérêt.

Le Comité Syndical se réunira à nouveau le 21 décembre (à Erstein) pour voter le budget primitif 2001 du Syndicat Mixte.

Le Président,

**Roland RIES**